



## ATTESTATION DU PDE

Le Plan directeur de l'eau (PDE) des bassins versants de la rivière Nicolet a reçu l'approbation de la part du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) après avoir été évalué par neuf directions régionales et autres institutions gouvernementales.



## BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE : FIN DES TRAVAUX



Rémi Gaudreau, coordonnateur de projets à COPERNIC, procède à une plantation à Baie-du-Febvre.

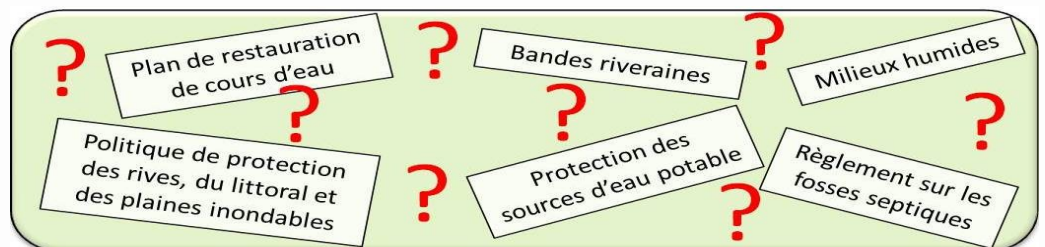
Dans le cadre du projet d'Amélioration de la biodiversité en milieu agricole, des inventaires de biodiversité et des plantations en coulées agricoles ont été réalisés en juin et septembre 2015 par COPERNIC.

Les inventaires fauniques et floristiques permettant de dresser le portrait de la biodiversité et la première plantation bénéficiait du soutien financier du MAPAQ, dans le cadre du programme Prime-Vert, volet 3. **PAGE 2**

### Table des matières

Biodiversité en milieu agricole	p. 2
Outil SENAT	p. 3
Activité salamandre à Chesterville	p. 4
Habitats fauniques à Nicolet	p. 4
Projet pilote MTQ	p. 5
Corvée Baie-du-Febvre	p. 5
Formation bande riveraine	p.6

## COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER?





# Amélioration de la biodiversité en milieu agricole



Marie-Claire Gironne

Dans le cadre du projet d'Amélioration de la biodiversité en milieu agricole, des inventaires de biodiversité et des plantations en coulées agricoles ont été réalisés en juin et septembre 2015 par COPERNIC.

En parallèle, à la suite de la rencontre de concertation qui s'était tenue en février dernier avec les partenaires du projet, des inventaires floristiques et fauniques de 9 coulées agricoles et de la première plantation d'une coulée en juin, une deuxième plantation d'environ 300 arbres et arbustes a été organisée en septembre dans une autre coulée agricole, aussi à Baie-du-Febvre. Du sorbier des montagnes, des chênes à gros fruits, des érables rouges, des pins et des épinettes, des rosiers et des amélanchiers ont été plantés selon un plan de plantation élaboré selon le type de sol, la pente et son humidité.

Rappelons que l'objectif de ce projet est de présenter des alternatives aux plantations de résineux en coulées agricoles qui ne sont pas sans conséquences pour la biodiversité, la stabilité des talus et les décrochements de berges.

Un suivi de la première plantation s'est tenu cet automne. Une centaine d'arbres ont été ajoutés sur les sites de plantation, notamment pour remplacer ceux qui n'ont pas survécu.

Les prochaines étapes consisteront en l'élaboration d'un panneau de promotion proche des sites de plantation, ainsi qu'une formation sur le modèle de plantation à privilégier dans les coulées agricoles à l'intention des acteurs des secteurs agricole et forestier.

Les inventaires fauniques et floristiques permettant de dresser le portrait de la biodiversité et la première plantation bénéficiait du soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), dans le cadre du programme Prime-Vert, volet 3.

La seconde plantation fut réalisée grâce au financement de la Fondation de la Faune du Québec, dans le cadre du programme « Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole ».



Plantation modèle à Baie-du-Febvre

LES ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS ET LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES VOUS INVITENT AU

4<sup>e</sup> ÉDITION **FORUM RÉGIONAL SUR L'EAU EN CHAUDIÈRE-APPALACHES**

JEUDI 10 DÉCEMBRE 2015 COMPLEXE DES SEIGNEURIES DE SAINT-AGAPIT

FIER PARTENAIRE DE L'ÉVÈNEMENT

**naturive** inc.  
penser eau futur

# Outil SENAT pour la mise en oeuvre et le suivi des actions du PDE



Karine Dauphin

COPERNIC a entre autres pour mission de promouvoir la mise en œuvre des actions du plan directeur de l'eau (PDE). Pour ce faire, il s'appuie sur la concertation des acteurs locaux à l'échelle de sous-bassins versants jugés problématiques. Cependant, la mobilisation des acteurs et la communication avec les participants reste difficile.

C'est pour cette raison que l'organisme collabore depuis 2012 à une initiative visant à développer un outil de suivi-évaluation des actions du PDE. L'outil appelé Suivi des engagements et des attentes (SENAT) a été développé par Nathalie Beaulieu en collaboration avec le ROBVOQ et COPERNIC.

Il a ensuite été adapté et amélioré par COPERNIC à travers son utilisation dans le cadre de la Table de concertation de la rivière Des Rosiers. À partir de janvier 2013, il a été convenu qu'une application web était nécessaire. Elle a pu être développée à partir de l'outil SENAT dans le cadre d'un projet ponctuel de l'ARUC-DCC pour (1) responsabiliser les acteurs et les motiver à participer à la mise en œuvre du Plan Directeur de l'Eau et (2) assurer le suivi des actions engagées par les partenaires.

L'application informatique comporte aussi des fonctions de gestion de projet et de gestion de bases de données. Dans cette application, le PDE est constitué d'une série de projets, chacun étant géré par un promoteur. Ce promoteur peut inviter des acteurs à y participer en leur proposant une action.

Si l'acteur accepte l'invitation, il peut alors modifier la description de son action et y définir des tâches. Il fera lui-même le suivi de son action en rédigeant des commentaires et en indiquant le statut (état d'avancement) pour chaque tâche et l'activité dans son ensemble.

S'il refuse, il pourra donner les raisons de son refus et les conditions nécessaires pour qu'il puisse considérer sa participation à l'avenir. L'invitation d'un acteur est une étape pour passer d'une action souhaitée vers la prise d'un engagement, et le refus d'un acteur permet d'identifier des obstacles à cet engagement.

L'outil produit est en ligne au site : <http://pdecopernic.ca>.

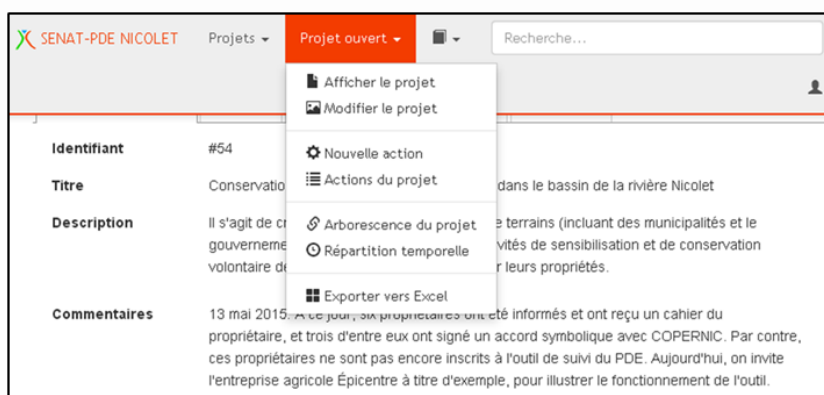
Cet outil représente une solution pour que les acteurs s'approprient les actions. En effet, il leur permet de s'exprimer et formuler des souhaits, planifier et anticiper de nouvelles actions, tenir un échéancier de suivi des actions, de leurs effets, des obstacles éventuels, et des conditions de succès.

Des capsules vidéo de notre outil :

- <https://youtu.be/QKq16FeyRZk>
- <https://youtu.be/Gk2Cwo4ZMH4>
- [https://youtu.be/Yz\\_U446uAQ](https://youtu.be/Yz_U446uAQ)
- <https://youtu.be/AjYJZqlhmHY>



Projet	Promoteur	Acteur	Municipalité	Statut	Date
Conservation Volontaire des Milieux Humides dans le bassin de la rivière Nicolet	Coordination Mlhunic		Saint-Albert	En cours d'exécution	13/05/2015 17:50
Liaison avec les municipalités	Coordination Mlhunic	Rémi Gaudreau	Saint-Albert	Invitation envoyée	13/05/2015 21:27
Signer ententes de conservation volontaire avec les propriétaires	Coordination Mlhunic	Rémi Gaudreau	Saint-Albert	Invitation envoyée	13/05/2015 21:34
Participer au réseau de conservation volontaire des zones humides	Coordination Mlhunic	Alphonse Chartrand	Tingwick	Invitation acceptée	14/05/2015 10:19
Bloquer les canaux de drainage		Alphonse Chartrand	Tingwick	Terminée	14/05/2015 11:01
Mettre des photos du marais sur la page facebook d'Épicentre		Alphonse Chartrand	Tingwick	En cours d'exécution	14/05/2015 11:14
Poser des panneaux de signalisation (nous sommes en attente des panneaux)		Alphonse Chartrand	Tingwick	Annulée	14/05/2015 11:19





# Des élèves de Chesterville à la rescousse de la salamandre



Rémi Magnan Gaudreau

Des élèves de l'école Saint-Paul de Chesterville ont participé le 23 octobre dernier à une activité de sensibilisation à la protection d'une espèce vulnérable au Québec : la salamandre pourpre.

Les deux organismes responsables du projet – le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) et COPERNIC – ont rencontré les classes de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année du primaire afin de leur parler de la salamandre pourpre et des menaces qui pèsent sur elle.

Les élèves devront par la suite concevoir des fiches informatives résumant les éléments présentés en classe. Ces fiches serviront à sensibiliser les propriétaires privés, que ce soit par la protection des habitats de cette espèce, l'application de bonnes pratiques d'aménagements forestiers, ou encore par des mesures d'aménagement de cours d'eau en milieu privé.



Rémi Gaudreau dans une classe de l'école Saint-Paul à Chesterville



Salamandre pourpre (Nicholas Bertrand)

La salamandre pourpre est une des huit espèces de salamandre au Québec. Présente dans la région, elle est désignée comme espèce vulnérable. Son importance dans l'écosystème est notoire puisqu'il s'agit d'un des plus grands prédateurs des petits ruisseaux forestiers de montagne, comme ceux présents dans les érablières.

Ce projet s'inscrit aux actions entreprises dans la région du Centre-du-Québec pour préserver l'habitat de la salamandre pourpre avec l'appui financier de la Fondation de la faune du Québec.



Fondation de la faune du Québec

## Caractérisation d'habitats fauniques à Nicolet



Grenouille verte

COPERNIC a réalisé une caractérisation d'un milieu humide à Nicolet dans le contexte de la réfection d'une portion de la route Marie-Victorin (route 132). Cette portion de route glissait dangereusement vers le ravin et le milieu humide.

Mandatée par le Ministère des Transports du Québec (MTQ), l'équipe de biologistes de COPERNIC a relevé sur le terrain différents éléments caractérisant ce milieu naturel, tels que les espèces fauniques et floristiques, les habitats fauniques et sa valeur écologique.

Cette caractérisation mènera au printemps 2016 à une végétalisation du talus du milieu humide, consistant en une plantation d'arbustes, et à des aménagements d'habitats fauniques dans le talus entre la route et le milieu humide.

C'est ainsi que des espèces fauniques, par exemple le grand héron, le héron vert, la couleuvre rayée, la grenouille verte et la petite chauve-souris brune, pourront profiter de ces nouveaux aménagements.

## Formations sur la bande riveraine en milieu agricole

COPERNIC a tenu le 13 novembre dernier une demi-journée de formation sur la bande riveraine en milieu agricole à l'intention des producteurs agricoles des MRC d'Arthabaska et de Nicolet-Yamaska.

Il s'agissait d'une formation clé en main sur l'implantation d'une bande riveraine en milieu agricole. La formation s'est tenue dans les bureaux de COPERNIC pour ensuite se déplacer sur la ferme Blondeau 2000 à Sainte-Elizabeth-de-Warwick.

Une autre rencontre du même genre a eu lieu à la MRC des Sources le 19 novembre. Les participants se rendaient ensuite sur la ferme de M. Magella Pinard à Wotton.



Marie-Claire Gironne



Présentation de Marie-Claire Gironne dans les bureaux de COPERNIC

Afin de limiter l'érosion des berges et l'apport en sédiments et nutriments vers les milieux aquatiques en milieu agricole, cette formation mettait de l'avant les avantages d'une bande riveraine, incluant les démarches à suivre pour réaliser une plantation adéquate ainsi que ses coûts et bénéfices. L'objectif de cette formation est de résoudre une grande partie des problématiques vécues par les producteurs agricoles tout en améliorant la qualité de l'eau.

Cette initiative a été organisée en vertu du volet 4 du programme Prime-Vert 2013-2018 et a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

La MRC Arthabaska, la MRC des Sources, le Groupe Conseils Agro Bois-Francs, le MAPAQ Centre-du-Québec, le MAPAQ Estrie, l'UPA Centre-du-Québec, l'UPA Victoriaville et ses environs, l'UPA des Bois-Francs, l'UPA Estrie, les municipalités

de Wotton et Saint-Georges-de-Windsor sont également des partenaires au projet.

## Formation sur la bande riveraine à la MRC Arthabaska

COPERNIC présentait le 20 octobre dernier à la salle des Cantons de Warwick, en collaboration avec la MRC d'Arthabaska, une formation sur la bande riveraine en milieu agricole, la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, ainsi que sur les milieux humides. L'ensemble des municipalités de la MRC d'Arthabaska était convié à cette activité.

Les participants étaient d'abord informés sur la définition d'une bande riveraine, sa délimitation, sa composition, sa fonction et l'importance de l'application réglementaire.

Les partenaires étaient ensuite conduits au pont couvert de Warwick pour y apprendre les concepts de délimitation de la largeur de la bande riveraine et les options d'aménagement. Ils se sont enfin

rendus sur un terrain riverain à la rivière des Pins où se côtoient milieux humides, feuillus nobles et oiseaux champêtres. Ils ont pu assister à une démonstration d'identification et de délimitation d'un milieu humide (ici un marécage arborescent).

Une quinzaine d'intervenants et administrateurs ont été informés et sensibilisés à la protection de la bande riveraine et des milieux humides.



Marécage arborescent à Warwick



# Présence de pesticides dans la rivière St-Zéphirin



Karine Dauphin

La rivière Saint-Zéphirin recueille les eaux provenant d'un bassin versant de 78,4 km<sup>2</sup>, composé en majorité de terres agricoles des municipalités de Saint-Zéphirin et de La Visitation-de-Yamaska. La rivière se jette dans la rivière Nicolet Sud-Ouest, laquelle rejoint la rivière Nicolet.

Les cultures couvrent 66 % de la superficie du bassin versant. Parmi celles présentes, le maïs couvre 42,3 % de la superficie cultivée et le soya, 25,3 %. On y trouve aussi du foin (10,6 %) et des céréales (4,89 %).

De 2011 à 2014, de 15 à 23 pesticides ont été détectés dans la rivière Saint-Zéphirin. En moyenne, les herbicides S-métolachlore, atrazine, glyphosate et imazéthapyr ont été décelés dans 99 %, 98 %, 81 % et 79 % des échantillons respectivement. Quatorze autres herbicides sont détectés, mais dans moins de 50 % des échantillons prélevés. Intégré à l'analyse en 2012, l'insecticide clothianidine a été détecté dans 100 % des échantillons dès la première année ainsi que lors des deux années subséquentes. Le thiaméthoxame, ajouté au programme de suivi en 2014, est détecté dans 96,5 % des échantillons.

Les résultats montrent également que les critères de qualité de l'eau étaient dépassés dans 6,6 % des échantillons en 2011 (tous pesticides confondus) et ces dépassements étaient essentiellement pour l'atrazine. Mais la fréquence globale des dépassements s'élève à 96,7 % en 2013 et à 100 % en 2012 et 2014 en raison notamment de l'inclusion du suivi des insecticides néonicotinoïdes.

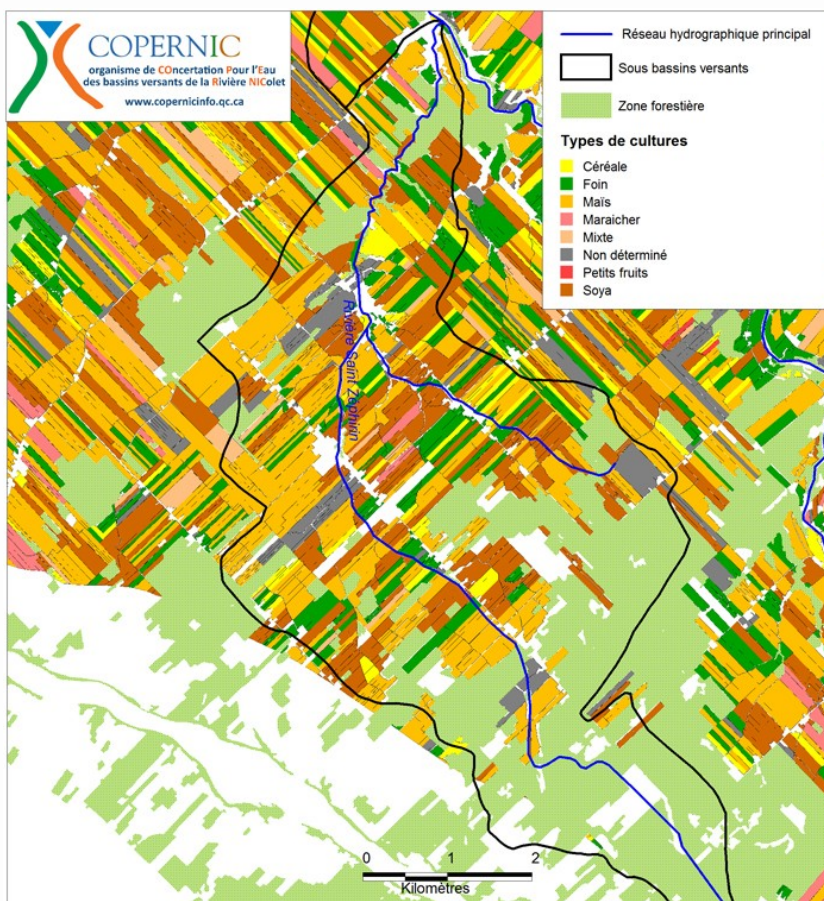
La valeur journalière cumulée la plus élevée pour la concentration totale de tous les pesticides a été mesurée en 2014, soit une valeur de 24,08 µg/l.

## Rivière Nicolet

En 2014, la rivière Nicolet à Sainte-Monique a été échantillonnée pour les pesticides, à raison de 11 prélèvements par saison. Des dépassements de critères de qualité de l'eau ont également été observés, la proportion des dépassements est de 9,1 % (atrazine) à 18,2 % (Clothianidine et Thiaméthoxame) des échantillons.

**Source** : GIROUX, I. (2015). Présence de pesticides dans l'eau au Québec : Portrait et tendances dans les zones de maïs et de soya – 2011 à 2014, Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction du suivi de l'état de l'environnement, 47 p. + 5 ann. [En ligne] <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/pesticides.htm>.

Pour en savoir plus : [Québec a perdu le contrôle des pesticides.](#)



Occupation du sol dans le bassin versant de la rivière Saint-Zéphirin



## Projet pilote du MTQ à Saint-Cyrille-de-Wendover



Rémi Magnan Gaudreau

Dans de nombreux cours d'eau situés dans une topographie plane, la pente et les vitesses d'eau faibles ont comme conséquence de favoriser les dépôts de sédiments. Les ouvrages de franchissement comme les ponceaux routiers sont souvent des infrastructures où s'accumulent des quantités importantes de sédiments, ce qui affecte leur rendement hydraulique et rend difficiles les inspections.

Le Ministère des Transports du Québec (MTQ) a donc décidé de tester un aménagement avec des bassins de sédimentation dans le ruisseau Janelle à Saint-Cyrille-de-

Wendover, dans le but de capter le plus de particules

fines possible et ainsi diminuer la fréquence de nettoyage des ponceaux. Cela permettra de réduire les interventions du Ministère dans le ruisseau, déjà affecté grandement par les activités agricoles.

À la suite des travaux d'excavation et d'aménagement, le MTQ a ensemencé hydrauliquement des portions de talus afin de réduire l'érosion et les sédiments qui auraient potentiellement été émis dans le ruisseau.

Ce projet pilote fait l'objet d'un suivi annuel par un technicien en environnement de la direction régional de la Mauricie-Centre-du-Québec. Les travaux ont été réalisés par les équipes du Centre de Services de Drummondville du MTQ, et non par une firme externe.



Bassins de sédimentation sur le ruisseau Janelle à Saint-Cyrille-de-Wendover (MTQ)

## Des Baievillois au service de l'environnement

Dans le cadre de la « Corvée Caisse Desjardins de Nicolet », COPERNIC a coordonné le 3 octobre dernier l'aménagement d'un jardin de pluie sur le site de l'ancienne volière du Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre. Les aménagements consistaient à :

Raccorder le système de gouttière du Centre au bassin. Ce dernier a été végétalisé avec des espèces tolérant les inondations, les sécheresses et ayant des propriétés filtrantes afin de nettoyer l'eau de ses impuretés avant qu'elle ne s'infilte dans le sol.

Aménager des bacs et jardinières suspendues afin d'y planter des espèces indigènes comestibles ou attirant la faune ailée (oiseaux et papillons).

Réaliser une spirale d'herbes médicinales plantée avec des espèces indigènes du Québec.

À venir : des nouveautés pour le printemps concernant les plantes du jardin et leurs usages.



Jardin de pluie au Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre

# COPERNIC en bref!

## Balade sur la rivière Nicolet

Nature à l'œil a organisé le 29 août 2015 une balade sur la rivière Nicolet à bord de canots-voyageurs et de kayaks simples loués pour l'occasion. Une trentaine de personnes ont pu découvrir le décor enchanteur de la rivière Nicolet à partir du Club Nautique La Batture de Nicolet.

## Nicolet Sud-Ouest en kayak

Le 26 septembre 2015, COPERNIC se joignait à la descente en kayak de la rivière Nicolet Sud-Ouest organisée en collaboration avec le parc Marie-Victorin, la municipalité de Kingsey Falls et l'office du tourisme de Victoriaville et sa région.

La température était idéale pour un parcours d'environ 14 km sur la rivière où nous avons été accompagnés sur une partie du trajet par des grands hérons venus profiter de la vie foisonnante de la rivière.

Lors de cette édition, il était possible d'emprunter des kayaks. Espérons que cette initiative sera reconduite lors de la prochaine descente prévue à l'été 2016.



Balade sur la rivière Nicolet organisée par Nature à l'œil

## Application du Q-2, r.22

COPERNIC souhaite offrir ses services aux municipalités de la MRC des Sources pour l'application du règlement sur le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22).

Pourquoi est-il important d'appliquer le Q-2, r.22 ?

- Pour protéger la santé des citoyens en évitant la contamination des nappes phréatiques et de l'eau de leur puits artésien.
- Pour préserver la salubrité des lacs et des cours d'eau de la municipalité.

Ce que COPERNIC peut faire pour vous aider à appliquer le Q-2, r.22 ?

- Sensibilisation des citoyens et élus sur la gestion des fosses septiques.
- Visite des propriétés visées par le relevé sanitaire réalisé selon le protocole suggéré par le MDDELCC (2007) pendant laquelle seront vérifiés : état du champ d'épuration (résurgence, pastille colorée au besoin), présence de rejet nauséabond, type de fosse, etc.
- Intégration des données recueillies dans une base de données informatique.
- Réalisation d'une fiche personnalisée destinée à chaque propriétaire, faisant état du classement de leur installation (mauvais ou bon), avec justifications à l'appui.

Communiquez directement avec nous pour de plus amples renseignements. Tarif spécial pour les membres !



## Événements à venir...

### Forum régional sur l'eau en Chaudière-Appalaches - 10 décembre 2015

Inscription jusqu'au 2 décembre 2015

[Consulter le programme](#)

### Journée d'information sur l'eau - 23 mars 2016

Programme à venir en janvier 2016

Organisme de concertation pour  
l'eau des bassins versants de la  
rivière Nicolet (COPERNIC)  
1000 rue Champoux  
Saint-Albert (Québec) J0A 1E0

Tél. : 819 353-2121  
Télec. : 819 353-2740  
copernic@copernicinfo.qc.ca  
www.copernicinfo.qc.ca